



Publication externe de poste vacant

50522429

Job Posting Title

JURISTE - CAERT

Date de début

07.06.2018

End Date

09.07.2018

Code de référence

LOACSRT04

Désignation de la fonction

LEGAL OFFICER - ACSRT

Organization

Créée en tant qu'organisation continentale panafricaine unique en son genre, l'Union africaine est chargée de conduire le processus d'intégration rapide et de développement durable de l'Afrique par la promotion de l'unité, de la solidarité, de la cohésion et de la coopération entre les peuples et les États africains, ainsi que par l'établissement d'un nouveau partenariat avec les autres régions du monde. Le Siège de l'Union africaine est établi à Addis-Abeba, la capitale de l'Éthiopie.

En vue de la réalisation de cet objectif, la Commission de l'Union africaine entend renforcer sa capacité à s'acquitter de sa mission en procédant, entre autres, à la mise en œuvre de sa structure organisationnelle et au recrutement à tous les postes vacants.

La Commission de l'Union africaine invite les ressortissants de tous les États membres de l'Union à soumettre leurs candidatures au poste de JURISTE (P2).

Service

POSTE :

Intitulé du poste : Juriste

Grade : P2

Superviseur : Chef de l'Unité de l'administration

Lieu d'affectation : Alger (Algérie)

Département : Direction Paix et Sécurité

Division : Centre africain pour les études et la recherche sur le terrorisme (CAERT) basé à Alger (Algérie)

Nombre de postes : 1

Tâches

PRINCIPALES FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS :

- Aider les fonctionnaires principaux chargés des affaires juridiques dans l'exercice de toutes les fonctions décrites ci-avant ;
- Entreprendre des recherches sur des questions thématiques relatives aux droits de l'homme qui présentent un intérêt particulier au contexte africain ;
- Effectuer des recherches juridiques de grande envergure, en particulier sur le droit international relatif aux droits de l'homme, et suivre de près son évolution ;
- Rédiger des documents d'information à diffusion interne et externe, y compris des documents de travail et des directives sur l'interprétation et l'application des normes relatives aux droits de l'homme ;
- Aider la Commission à formuler et élaborer des principes et des règles visant à résoudre les problèmes juridiques relatifs aux droits de l'homme et des peuples et aux libertés fondamentales sur lesquelles les gouvernements africains peuvent s'appuyer pour élaborer leur législation ;
- S'acquitter de tout autre tâche qui pourrait lui être confiée.

Exigences

1. QUALIFICATIONS ACADÉMIQUES ET EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE:

- Le candidat doit être titulaire d'une Licence universitaire en droit et doit avoir au moins 3 ans d'expérience professionnelle dans un domaine connexe au sein d'une institution publique, d'une ONG, d'un groupe de réflexion ou d'une institution multilatérale, régionale ou internationale.
- Une qualification plus élevée serait un atout.

- Ou il doit être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau Bac+2 en droit et doit avoir au moins 5 ans d'expérience professionnelle en tant que spécialiste dans un domaine connexe au sein d'une institution publique, d'une ONG, d'un groupe de réflexion ou d'une institution multilatérale, régionale ou internationale.

2. Aptitudes et compétences requises

- Maîtrise des questions juridiques, administratives et législatives et une expérience en matière de gestion des contrats ;
- Aptitude à travailler en étroite collaboration avec les gouvernements, les ONG et les institutions multilatérales dans des situations politiques complexes de paix et de sécurité ;
- Excellentes aptitudes en matière de communication, de négociation et de rédaction, y compris des compétences en matière d'analyse et d'établissement de rapports ;
- Connaissances de l'outil informatique et une bonne maîtrise de l'utilisation de l'Internet, PowerPoint, Excel et Word ;
- Aptitude à travailler dans un environnement multiculturel ;
- Aptitude à travailler dans des conditions difficiles, sous haute pression et, parfois, dans un environnement dangereux.

3. CONNAISSANCE DES LANGUES

La maîtrise d'une des langues de travail de l'Union africaine (anglais, arabe, français et portugais) est requise. La connaissance d'une ou de plusieurs autres langues de travail de l'UA serait un atout.

4. DURÉE DU CONTRAT

L'engagement à ce poste se fait sur la base d'un contrat à durée déterminée pour une période initiale de trois ans, dont les douze premiers mois sont considérés comme une période probatoire. Par la suite, le contrat est renouvelable pour une période de deux ans, sous réserve de résultats et de réalisations satisfaisants.

5. ÉGALITÉ DES CHANCES

La Commission de l'Union africaine est un employeur qui offre l'égalité des chances aux hommes et aux femmes. Les femmes qualifiées sont vivement encouragées à soumettre leurs candidatures.

6. RÉMUNÉRATION :

À titre indicatif, le salaire de base pour ce poste est de 31 073,00 \$ EU (P2 Échelon 1) par an. À ce salaire s'ajoutent d'autres émoluments, tels que l'indemnité de poste (48 % du salaire de base), l'indemnité de logement (18 547,20 \$ EU par an), l'indemnité pour frais d'études (100 % des frais de scolarité et d'autres frais connexes jusqu'à un maximum de 10 000 \$ EU par enfant et par an), pour les fonctionnaires internationaux de la Commission de l'Union africaine.

COMMENT SOUMETTRE SA CANDIDATURE

Les dossiers de candidature, qui doivent parvenir à la Commission au plus tard le 09 Juillet 2018, sont à envoyer à l'adresse du Site de recrutement en ligne de la Commission de l'UA <http://www.aucareers.org>

Les candidatures déposées font l'objet d'une sélection automatisée selon les critères d'évaluation publiés de l'Avis de vacance de poste et sur la base des informations fournies par les candidats. Concernant les exigences de l'Avis de vacance de poste, les candidats doivent fournir des informations complètes et exactes relatives à leurs qualifications, y compris leur formation, leur expérience professionnelle et leurs connaissances linguistiques. Chaque candidat doit garder à l'esprit que tout dépôt de candidatures incomplètes ou incorrectes peut les rendre irrecevables dans le cadre du poste vacant. Une sélection et une évaluation des candidatures seront effectuées en fonction des informations fournies. Une fois déposées, les candidatures ne peuvent pas être modifiées. Les personnes dont la candidature est retenue pour la sélection feront l'objet d'une procédure de vérification des références afin de s'assurer de l'exactitude des informations fournies dans la candidature.

Direction de l'Administration et de la Gestion des Ressources humaines
Commission de l'Union africaine
Addis-Abeba (Éthiopie)

Type de contrat

Régulier (Longue durée)

Taux d'activité

Temps plein

Établissement

ACSRT, Algiers